

**PROCES - VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL DE LA  
COMMUNAUTE DE COMMUNES "ESSOR DU RHIN"  
A FESSENHEIM  
SEANCE DU 28 juillet 2008**

Les membres du Conseil communautaire se sont réunis dans les locaux de la Communauté de communes « Essor du Rhin » à Fessenheim, le 28 juillet 2008 à 20 heures sous la présidence de M. André ONIMUS pour l'examen de l'ordre du jour suivant :

1. Approbation du procès-verbal des délibérations du Conseil du 16 juin 2008
2. Communication – information
  - 2.1. Assemblée des communautés de France – 19<sup>ème</sup> Convention à Montpellier
3. Mise à jour de l'actif 2007 – régularisations & inscriptions budgétaires
4. Ouvertures et virements de crédits
5. Affectation TVA 1<sup>er</sup> trimestre 2008
6. Zone industrielle Koechlin – Viabilisation des tranches ferme et conditionnelle
7. Pépinière d'entreprises : validation de prix unitaire nouveau lot réseaux secs
8. Cabanon Point I près de la maison des Energies – convention avec EDF
9. Travaux communaux :
  - 9.1. MUNCHHOUSE : Mise en place de la commission d'ouverture des plis
  - 9.2. ROGGENHOUSE : Aménagement de la rue des Dahlias
10. Prochaines réunions du Bureau et du Conseil Communautaire
11. Divers.

**Membres présents** : MM. Etienne SIGRIST – Patrice WALTISPERGER – Pierre ENGASSER – Henri MASSON – Mme Agnès KIEFFER et M. Frédéric GOETZ Vice Présidents – M. Philippe HEID Assesseur – MM. François BERINGER – Bernard BRUN Mme Fabienne STICH – M. Pierre RENTZ – Mme Agnès MATTER-BALP – MM. Cédric LEPAUL – Eric MICHELAT – Jean GOETZ et Mario HEGY.

**Membres excusés** :

MM. Jean-Marc LOEWERT & François WASSMER

**Membre absent** : M. Cyrille LHUILLIER

**Procuration** : M. Jean-Marc LOEWERT à M. Pierre ENGASSER

**Étaient excusés par ailleurs** : MM. Michel HABIG Conseiller Général du canton d'Ensisheim

Avant les délibérations prévues à l'ordre du jour sus indiqué, MM. René VETTER, Jean-Marie MARQUET et Martial BODINET, respectivement présidents des harmonies municipales de Munchhouse, Fessenheim et Rumersheim-le-Haut sont intervenus à 19 h 30 dans le cadre d'un projet d'école de musique intercommunale.

M. le Président ouvre la séance de travail en saluant cordialement les présidents des harmonies, la presse et l'ensemble de ses collègues. Il informe l'assemblée que ce dossier est mené sous l'égide de Mme Agnès KIEFFER Vice présidente. Cette dernière indique que plusieurs réunions ont déjà eu lieu avec les représentants des harmonies. Elle se dit heureuse de les recevoir ce soir à la Maison de l'Essor du Rhin.

A l'aide d'un diaporama, un avant projet d'école de musique intercommunale est commenté par les intervenants des harmonies, basé sur les aspects fonctionnels et financiers.

Plusieurs questions et remarques ont alors été faites. Elles peuvent se résumer comme suit :

- 🇫🇷 Les élèves qui suivent des cours ailleurs sont récupérables, quitte à ouvrir l'école intercommunale à d'autres instruments
- 🇫🇷 Il faudra également tenir compte des élèves qui suivent des cours en école(s) privée(s)

- ✚ Un groupe de travail et de réflexion doit être créé afin de définir entre autres les objectifs recherchés – définir le statut du directeur qui serait embauché à temps complet (20 000 €/an salaire brut + charges patronales ?)
- ✚ Une réflexion plus globale doit être engagée quant à la mutualisation des moyens dans d'autres disciplines.

La réunion de travail s'achève à 20 h 25.

Puis M. le Président déclare la séance officielle du Conseil communautaire ouverte et donne connaissance des excuses et absences ainsi que de la procuration de M. Jean-Marc LOEWERT à M. Pierre ENGASSER. Il donne lecture de l'ordre du jour et propose de rajouter un point dans les travaux communaux pour la restructuration de l'école élémentaire et la création du péri scolaires à Balgau. A contrario, le point relatif aux travaux communaux pour Roggenhouse (rue des Dahlias) est reporté à une séance ultérieure.

Le Conseil adopte.

## **1. Approbation du procès-verbal des délibérations du Conseil communautaire du 16 juin 2008 :**

M. le Président invite le Conseil communautaire à approuver le compte-rendu de ses délibérations de la séance du 16 juin 2008 portant sur quatorze points dont un divers.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire approuve le procès-verbal sus indiqué et le signe sur le champ.

## **2. Communication – information :**

### **2.1. Assemblée des Communautés de France : 19<sup>ème</sup> Convention à Montpellier :**

M. le Président informe le Conseil de la tenue de la 19<sup>ème</sup> convention nationale de l'ADCF les 9 & 10 octobre prochain à Montpellier. Chaque année, une délégation de la communauté de communes s'y rend. Il demande aux délégués qui souhaitent y assister de se faire connaître.

M. Pierre ENGASSER fait connaître d'entrée sa participation.

## **3. Mise à jour de l'actif 2007 – régularisations et inscriptions budgétaires :**

M. Etienne SIGRIST, Vice Président présente ce point de l'ordre du jour.

Par délibération du 28 avril dernier, le Conseil communautaire avait validé d'une part la réforme des biens de 1996 à 2002 inclus pour 358 071,85 € au total et d'amortir 118 001,14 € d'autre part.

Il s'agit maintenant d'en prévoir les inscriptions budgétaires adéquates afin de pouvoir les comptabiliser. Il est donc proposé au Conseil les affectations suivantes :

- ✚ Article 023 : - 25 524,77 € (dépense de fonctionnement)
- ✚ Article 021 : - 25 524,77 € (recette d'investissement)
- ✚ Article 6811 – 042 : 25 524,77 € (dépense de fonctionnement)
- ✚ Article 28031 - 040 : 24 807,17 € (recette d'investissement)
- ✚ Article 28183 – 040 : 717,60 € (recette d'investissement)

Le Conseil avait par ailleurs décidé le basculement de biens du C/2031 vers les comptes classe 21 ou 23. Ils sont à basculer à l'article 205 et non aux classes 21 ou 23. Par contre, le basculement de l'article 205 à l'article 232 est annulé.

Compte tenu de ces réajustements, les crédits à prévoir sont les suivants :

- Article 205 = 5 287,54 € (mandat)
- Article 2031 = 5 287,54 € (titre)

Le Conseil, après en avoir délibéré, autorise ces affectations budgétaires et opérations comptables.

#### **4. Ouvertures et virements de crédits :**

M. Etienne SIGRIST, Vice-Président, présente ce point de l'ordre du jour.

Faisant suite à l'établissement du document unique, un certain nombre de travaux de mise aux normes sont nécessaires dans les locaux du siège de la Communauté de communes. Le Bureau de l'accueil a dû être repris. Coût : 1 554,80 € TTC (1 300 € HT). Une main courante est à mettre en place sur le mur de l'escalier principal. Coût : 756,14 € TTC (632,22 € HT). Un cache pour l'armoire électrique dans le bureau de M. Denis RUSCH est également programmé. Coût : 2 140,84 € TTC. Une armoire de rangement dans le local devant les WC au 1<sup>er</sup> étage près de la salle de réunion sera aménagée. Coût : 1 650,48 € TTC (1 380 € HT). Soit un total de 6 102,26 € TTC (5 102,22 € HT) à imputer à l'article 231340.

La couverture du point Info près de la Maison des Energies réalisée par l'entreprise WEISS à Blodelsheim s'élève à 2 351,34 € TTC (1 966 € HT).

Il est de ce fait nécessaire d'ouvrir un crédit de 10 000 € à l'article 23138 « Aménagement point info » à prendre à l'article 23133 ainsi que de créer une ligne intitulée « Aménagement & mise aux normes des locaux de la CCER » à l'article 231340 avec un crédit de 10 000 € à prendre également à l'article 23133.

Le Conseil, après en avoir délibéré, autorise ces ouvertures de crédit par virement d'un compte non encore engagé (23133) et inscrit au BP 2008 aux articles 23138 (10 000 €) et 231340 (10 000 €).

#### **5. Affectation TVA 1<sup>er</sup> trimestre 2008 :**

M. Etienne SIGRIST, Vice Président présente ce point de l'ordre du jour.

L'Etat vient de rembourser la TVA relative au 1<sup>er</sup> trimestre 2008 pour un montant de **71 809,05 €**. Il s'agit maintenant de réaffecter ce montant aux différents programmes bénéficiaires des communes concernées comme suit :

| Communes     | Dépenses             |             | Recettes             |               |
|--------------|----------------------|-------------|----------------------|---------------|
|              | Articles budgétaires | Montants    | Articles budgétaires | Montants      |
| <b>TOTAL</b> |                      |             | <b>10222</b>         | 71 809,05 €   |
| BALGAU       | <b>458181</b>        | 409,76 €    | <b>458281</b>        | 409,76 €      |
|              | <b>458182</b>        | 32 829,41 € | <b>458282</b>        | 32 829,41 €   |
|              |                      |             | <b>10222</b>         | - 33 239,17 € |
| BLODELSHEIM  | <b>45817</b>         | 26 115,54 € | <b>45827</b>         | 26 115,54 €   |

|              |               |             |               |               |
|--------------|---------------|-------------|---------------|---------------|
|              |               |             | <b>10222</b>  | - 26 115,54 € |
| FESSENHEIM   | <b>45812</b>  | 390,70 €    | <b>45822</b>  | 390,70 €      |
|              |               |             | <b>10222</b>  | - 390,70 €    |
| MUNCHHOUSE   | <b>458190</b> | 1 244,03 €  | <b>458290</b> | 1 244,03 €    |
|              |               |             | <b>10222</b>  | - 1 244,03 €  |
| ROGGENHOUSE  | <b>458162</b> | 10 617,97 € | <b>458262</b> | 10 617,97 €   |
|              |               |             | <b>10222</b>  | - 10 617,97 € |
| RUSTENHART   | <b>458165</b> | 201,64 €    | <b>458265</b> | 201,64 €      |
|              |               |             | <b>10222</b>  | - 201,64 €    |
| <b>TOTAL</b> |               | 71 809,05 € |               | 71 809,05 €   |

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, autorise ces affectations de crédits tel que sus indiquées.

## **6. Zone Industrielle Koechlin – viabilisation des tranches ferme et conditionnelle :**

M. Patrice WALTISPERGER, Vice Président, commente ce point de l'ordre du jour.

Par délibération du Conseil du 16 juin 2008, ce dernier avait autorisé la Commission « activités économiques » à valider les projets de viabilisation des tranches ferme et conditionnelle établis par les Bureaux d'Etudes CONUS & BETIR. La commission réunie le 26 juin dernier a validé les propositions chiffrées des maîtres d'œuvre, qui se présentent comme suit :

Tranche ferme : 201 789,50 € HT (241 340,24 € TTC)

Tranche conditionnelle : 549 333 € HT (657 002,26 € TTC)

C'est la formule variante puits perdus qui a été retenue.

Un crédit de 1 176 864 € est inscrit au B.P. 2008 à l'article 23136.

Le Conseil, après en avoir délibéré, autorise M. le Président à lancer dès à présent l'avis d'appel public à la concurrence, à désigner la commission d'ouverture des plis comme suit : M. le Président ou son remplaçant – MM. Waltisperger Patrice – Etienne Sigrist – Pierre Engasser, membres titulaires et Frédéric Goetz – Agnès Kieffer et Cyrille Lhuillier, membres suppléants ainsi qu'à signer tous les documents à intervenir dans ce dossier. La tranche conditionnelle ne sera démarrée que lorsque le permis de lotir aura été délivré.

M. Waltisperger souhaite démarrer les travaux d'ici fin septembre 2008.

Par ailleurs, M. le Président informe l'assemblée que l'acte notarié de vente d'un terrain dans la zone d'activités de Blodelsheim à la SCI Mozaïque (M. et Mme Lacombe) a été signé. Ces derniers sont en attente de l'obtention du permis de construire.

## **7. Pépinière d'entreprises : validation de prix unitaire nouveau lot réseaux secs :**

M. Patrice WALTISPERGER, Vice Président présente ce point de l'ordre du jour.

Le bénéficiaire du lot réseaux secs, à savoir l'entreprise WERNER & Cie à Blodelsheim, a notifié un prix nouveau pour une chambre L3T en remplacement des chambres L1T prévues au marché. Coût : 805 € HT/unité.

### **Le Conseil, après délibération valide ce prix nouveau du marché (bordereau des prix).**

Les réseaux humides : eau et assainissement, sont posés. Le transformateur électrique est en place.

M. le Président poursuit en disant que l'autorisation de défricher (arrêté préfectoral) est arrivé. Elle est affichée sur le site depuis ce jour ainsi qu'à la mairie de Fessenheim.

Par ailleurs, un décapage du terrain est nécessaire afin de vérifier la présence ou non de fondations industrielles dessous et ce traitement génère un coût supplémentaire d'environ 200 à 300 k€.

D'autre part, une rencontre de la Région Alsace avec le Pays pour parler de l'animation économique est programmée.

En outre, les 24 lots de l'opération pépinière ont été validés le 21.7.2008 avec l'architecte. L'avis d'appel public à la concurrence peut dès à présent être lancé. Des pourparlers sont en cours pour l'obtention éventuelle d'autres subventions.

### **POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME**

La présente délibération est certifiée exécutoire suite à l'envoi à la Sous-Préfecture

FESSENHEIM, le 12 septembre 2008

Le Président

André ONIMUS

## **8. Cabanon Point I près de la maison des Energies – convention avec EDF :**

M. le Président informe le Conseil qu'il s'agit de valider la convention d'occupation et de branchement électrique du terrain et du cabanon près de la Maison des Energies, proposée par EDF. Elle est établie pour une année, tacitement reconductible.

Le Conseil, après en avoir délibéré, autorise M. le Président à signer cette convention avec EDF.

M. le Président donne par ailleurs les statistiques relatives aux touristes qui viennent se renseigner au Point I.

## **9. Travaux communaux :**

### **9.1. BALGAU : Aménagement école élémentaire et péri scolaires – acquisition mobiliers :**

M. Pierre ENGASSER, Vice Président présente ce point de l'ordre du jour.




Le Conseil Municipal de Balgau confie à l'Essor du Rhin la maîtrise d'ouvrage déléguée pour l'acquisition de mobilier destiné à l'école élémentaire nouvellement construite ainsi que pour le péri scolaire. La couverture financière est assurée par la Commune de Balgau.

Le Conseil communautaire, après délibération :

- 1° Accepte la maîtrise d'ouvrage déléguée pour l'acquisition du mobilier sus indiqué
- 2° Les crédits nécessaires sont prévus au B.P. 2008 Article 458182
- 3° Autorise le lancement de l'avis d'appel public à la concurrence sur la base d'un marché adapté (article 28 du Code des Marchés Publics)
- 4° Autorise M. le Président à signer les documents à intervenir

### **9.2. Munchhouse : mise en place de la Commission d'ouverture des plis :**

M. le Président soumet au Conseil la désignation des membres de la Commission d'ouverture des plis comme suit :

-  M. le Président de la Communauté de communes « Essor du Rhin » ou son représentant
-  MM. Philippe HEID – Cyrille LHUILLIER – Cédric LEPAUL membres titulaires
-  MM. Etienne SIGRIST – Henri MASSON – Frédéric GOETZ membres suppléants

Le Conseil, après en avoir délibéré, désigne les membres de la Commission d'ouverture des plis, tel que proposés ci-dessus.

### **9.3. ROGGENHOUSE - Aménagement de la rue des Dahlias :**

M. Henri MASSON demande que ce point de l'ordre du jour soit reporté à une séance ultérieure. Le Conseil adopte.

## **10. Prochaines réunions du Bureau et du conseil communautaire :**

M. le Président rappelle à l'assemblée la tenue des prochaines réunions du Conseil communautaire. Elles sont prévues aux dates suivantes :

- 🚦 **Lundi, le 25 août 2008 à 20 h**
- 🚦 **Lundi, le 29 septembre 2008 à 20 h**
- 🚦 **Lundi, le 20 octobre 2008 à 20 h**
- 🚦 **Lundi, le 24 novembre 2008 à 20 h**
- 🚦 **Lundi, le 15 décembre 2008 à 20 h**

Elles sont précédées d'une réunion du Bureau à 18 h. Des séances de Bureau intermédiaires seront également programmées.

Le Conseil en prend acte.

## **11. Divers :**

### **11.1. Informations diverses communiquées par M. le Président :**

- 🚦 M. Julien KAPPLER a été embauché en CDD pour six mois avec une période d'essai d'un mois pour seconder les agents chargés de projets conséquents : pépinière – ZIK – pistes cyclables, Ile du Rhin, etc..
- 🚦 Visite de M. le Sous-Préfet de Guebwiller le 10 juillet 2008 à la Communauté de communes.
- 🚦 La Communauté de communes a été destinataire de l'étude de faisabilité établie par l'ADAUHR relative à l'implantation future d'un pôle mécanique à Réguisheim ou à Munchhouse. Elle est consultable à l'Essor du Rhin.
- 🚦 Aménagement de l'Ile du Rhin : une rencontre de travail avec M. B. NOTTER Vice Président du conseil Général du Haut-Rhin, Mme la Maire de Chalampé et M. A. ONIMUS accompagné de M. Th. GRUNENWALD, a eu lieu le 8 juillet dernier à Chalampé. Une seconde rencontre est prévue à la Mairie de Chalampé le 29.7.2008 avec M. Michel HABIG Vice Président du Conseil Général.
- 🚦 Piste cyclable reliant la Rhin du Rhin à la voie d'accès au Pont sur le Rhin : la commune de Fessenheim adresse ses remerciements à la Communauté de communes pour son aide et l'aboutissement de la réalisation de cette piste. Elle souhaite par ailleurs, l'aménagement d'une autre piste qui relie la Centrale Nucléaire à la Rhin du Rhin. Le CNPE de Fessenheim a déjà été destinataire d'une demande d'accord et d'aide pour cette réalisation. Affaire à suivre...
- 🚦 MM. Jean Buttighoffer et Olivier Marck du Conseil Général du Haut-Rhin, dans le cadre du réseau de l'Intercommunalité sont venus à l'Essor du Rhin pour connaître nos attentes, nos suggestions dans ce domaine.
- 🚦 La territorialisation des services du Conseil Général se poursuit par la mise en place d'un bureau avec permanence à Ensisheim, récemment inauguré ; une antenne sera installée au siège de notre communauté de communes. Il leur a également été proposé d'utiliser les locaux de formation dans notre future pépinière d'entreprises.
- 🚦 Charte de développement local : le Conseil Général a confirmé son accord pour le subventionnement de la totalité des actions proposées par nos soins en 2008.
- 🚦 Cellule de revitalisation du bassin d'emploi de Guebwiller : une réunion a eu lieu le 7.7.2008.

- 🚧 Pays Rhin Vignoble Grand Ballon : M. le Président a proposé la rencontre informelle des vice présidents de même compétence des communautés de communes partenaires du Pays pour un échange
- 🚧 Défibrillateurs : la DGE vient d'être notifiée aux communes qui l'ont sollicitée. M. Onimus invite ses collègues à informer l'Essor du Rhin quant à leurs souhaits. M. Sigrist suggère l'achat d'un défibrillateur mobile dans le cadre de notre banque de matériel.

## **11.2. Commission environnement : traitement du bois :**

M. Frédéric GOETZ, Vice Président commente ce point.

Il fait le compte rendu de la réunion du Comité consultatif « Environnement » du 21 juillet 2008. Le bois stocké à Fessenheim (~720 m3) et à Munchhouse (~396 m3), soit au total ~ 1116 m3, doit être traité.

Plusieurs devis ont été sollicités : COVED – SCHROLL et TERRALYS, s'élevant respectivement à 6 700 € TTC – 6 750 € TTC et 11 10 € TTC.

La Commission est d'avis de retenir l'entreprise COVED. Lors du débat, il ressort que la Commune de Fessenheim fait son affaire pour le traitement du bois stocké. COVED n'aura donc à traiter que le tas de bois de Munchhouse.

Le Conseil, après délibération, décide la prise en charge de cette prestation.

Pour le traitement futur du bois dans les déchetteries, l'approche financière est la suivante :

- 🚧 6 700 € TTC de coût de location de conteneurs par an
- 🚧 113 € TTC de transport par conteneur traité
- 🚧 20 €/T TTC de coût de traitement

Poids par conteneur : 3,6 T

D'autre part, devant le coût très important de cette prestation pour les années à venir, le Comité consultatif préconise de lancer un avis d'appel public à la concurrence.

Le Conseil, après en avoir délibéré, autorise cette consultation sur la base d'un cahier des charges à déterminer plus précisément. Dans cet ordre d'idées, M. Jean GOETZ préconise de prendre aussi en compte la réorganisation du lieu de collecte, de redéfinir le système de surveillance. Toutes les communes sont concernées. M. Onimus est d'avis qu'il ne faut pas non plus faire fi du réalisme économique dans cette approche et étude. Il dit par ailleurs, avoir fait parvenir une proposition d'article relatif au tri des déchets pour une éventuelle insertion dans les flashs communaux.

## **11.3. Centre équestre à Blodelsheim - raccordement électrique :**

M. le Président présente ce point de l'ordre du jour.

L'Ecurie HELMLINGER a déposé auprès d'EDF une demande de raccordement électrique (ligne basse tension) sur ~120 ml sur le terrain appartenant à l'Essor du Rhin et mis à sa disposition près du Poney Parc à Blodelsheim. C'est l'entreprise Clemessy qui réalisera le travail pour le compte d'EDF.

Soumis au régime forestier, l'ONF gestionnaire des lieux dans cette forêt domaniale de la Hardt, est chargé de donner « son avis de construction d'ouvrage électrique ». Un contrat d'occupation pour une durée de neuf années sera établi entre l'ONF et ERDF.



### **11.3. Magazine de l'Essor du Rhin – résultats de la consultation :**

La consultation a été lancée le 19 juin 2007 sur le site de l'AMHR pour la réalisation (conception – impression) avec l'option de diffusion du magazine semestriel Essor du Rhin. Neuf sociétés ont demandé le cahier des charges. Six candidats ont répondu à l'appel d'offre. La commission d'ouverture des plis, après avoir étudié les réalisations et propositions de chacun et classé les offres selon les critères de créativité – expérience – réalisation pour 70% et prix pour 30 %, a choisi de confier cette prestation à la société PREDICTIV, mieux disante, pour un montant de 3 600 € HT/numéro (3 798 € TTC), soit 22 788 € TTC les 6 numéros.

Le conseil, après en avoir délibéré, prend acte de la décision de la Commission et autorise M. le Président à signer l'ordre de service pour la commande auprès de PREDICTIV pour un coût de 3 798 € TTC. Article d'imputation : 6236.

### **11.4. Tour de table :**

➤ **Mme Agnès KIEFFER** fait état de plusieurs informations :

- ✚ Les remerciements de l'UNICEF pour la subvention de l'Essor du Rhin lors de l'opération vente de tableaux par les écoles
- ✚ Un festival de l'orgue pourrait être proposée en 2009. Une réunion de travail est programmée le 14.10.2008.
- ✚ Réunion de l'UDBA à la CCER le 9 juillet dernier – 44 associations étaient présentes – la cotisation de 30 € par association est payée en 2008 à l'UDBA. Pour 2009, les communes sont invitées à faire parvenir à la CCER la liste des associations. Ces dernières seront contactées par nos soins pour savoir qu'elles sont celles encore intéressées par une affiliation à l'UDBA.
- ✚ Une sortie à l'Europapark est programmée le 31 août 2008.
- ✚ Une sortie pédestre des aînés aura lieu le 11 septembre prochain.

➤ **M. François BERINGER** informe l'assemblée que

- ✚ la fête de la moisson à Blodelsheim s'est bien passée les 26 & 27.7.2008
- ✚ la déchetterie a encore été « visitée » par effraction

➤ **M. Etienne SIGRIST** fait état de la bonne avancée de la carte touristique dans le cadre du G.L.C.T. Par contre, le Journal transfrontalier a du mal à être réalisé.

➤ **M. Pierre RENTZ** donne plusieurs informations :

- ✚ il invite les Maires à afficher les tracts pour la sortie des aînés le 11.9.2008
- ✚ il est désormais membre du Bureau de l'OTI des Bords du Rhin
- ✚ belle prestation de la chorale ukrainienne qui s'est produite à Fessenheim ainsi qu'à la maison de retraite de Bantzenheim

➤ **Mme Agnès MATTER-BALP** souhaite réserver le radar pour la commune de Hirtzfelden.

➤ **M. Frédéric GOETZ** informe l'assemblée qu'une opération composteurs sera lancée. Un tract d'information sera établi à cet effet. Les communes sont invitées à faire paraître également l'article dans leurs flahs.

➤ **M. Denis RUSCH** rajoute que les commandes de composteurs se feront à l'accueil de la Maison de l'Essor du Rhin. Par ailleurs, à titre

de comparaison, il y a 660 kg de déchets en moins pour le 1<sup>er</sup> semestre 2008 que pour le 1<sup>er</sup> trimestre 2007.

- **M. Jean GOETZ** estime pour sa part qu'il faut « inciter le grand public à penser les déchets autrement ». Il faut également réduire les déchets à la source. Une réflexion doit s'engager au niveau du Comité consultatif de l'environnement : comment produire moins de déchets
- **M. Henri MASSON** donne deux informations :
  - ✚ les communes sont invitées à renvoyer les plans relatifs au SIG (levés topo) vérifiés par leur soin à la CCER
  - ✚ elles sont par ailleurs priées de faire connaître la longueur des rues et le nombre de siphons de rues pour une mutualisation de coût et de moyen en vue d'un éventuel avis d'appel public à la concurrence
    - **M. André ONIMUS** indique à l'assemblée qu'il y a 85 stands au Salon de l'artisanat et des métiers et que 80% de subventions et sponsoring sont attendus sur les 80 000 € prévus au BP 2008. **M. Eric MICHELAT** rajoute qu'il y a maintenant 60 adhérents à l'Association des Professionnels de la Hardt.
    - **M. Pierre ENGASSER** informe l'assemblée sur deux points :
      - ✚ Petite Enfance : il y a quelques travaux à faire dans les locaux (rafraîchir la cantine), à changer la clôture à Munchhouse. Des crédits sont encore disponibles au BP 2008. A faire chiffrer pour une éventuelle réalisation cette année encore, sinon en 2009. Le résultat comptable est excellent pour l'exercice 2007. Il y a eu quelques difficultés sur le plan du personnel où plusieurs personnes bénéficient d'un congé de maternité.
      - ✚ Maison de retraite « Les Molènes » à Bantzenheim : dans le projet chiffré par l'architecte, il y est prévue une cellule de grande dépendance (accueil des malades alzheimer de l'établissement). Une réunion de travail a déjà eu lieu avec le Conseil Général, l'Association « Les Molènes » et des représentants du Syndicat Mixte « Communautés de communes Essor du Rhin Porte de France et Rhin Sud » ainsi que l'architecte M. Crupi. L'APS est en cours d'établissement.
        - **M. Maurice ZIMMERLE** : le contrat d'entretien des espaces verts avec l'entreprise ISS Espaces verts sera résilié du fait de l'exécution non conforme des prestations prévues au marché
        - **M. le Président** donne encore plusieurs informations comme suit :
          - ✚ Prestation de service pour le Relais d'assistantes maternelles solde 2007 soit 2 991,02 € sur 11 601,02 € au total (8 610 € d'acompte déjà versé).
          - ✚ Association des Maires du Haut-Rhin : assemblées générales extraordinaire et ordinaire auront lieu à Altkirch le 30 août prochain.
          - ✚ Réunions du Bureau et du Comité directeur du SCOT RVGB auront respectivement lieu les 16.9. et 4.12.2008 (Bureau) et les 1.10. et 17.12.2008 (Comité).
          - ✚ EDF informe de l'abaissement du niveau du Canal d'Alsace d'un mètre du 4 au 6.11.2008.
          - ✚ Projet de décaissement du Vieux Rhin en rive allemande dans le cadre de la lutte contre les crues du Rhin. Les documents sont consultables à la Préfecture du Haut-Rhin.
          - ✚ L'Association Haut-Rhinoise pour la Prévention et les Soins des Addictions sollicite une subvention de 270 € au titre de l'année 2008.
          - ✚ Une réunion de travail entre les Maires Allemands et Français a lieu le 1<sup>er</sup> septembre 2009 à Vieux Brisach comme chaque année

🇫🇷 La Ville d'Ensisheim remercie la CCER d'avoir inséré un article dans son magazine concernant le Musée de la Régence à Ensisheim

#### **11.4. Désignation des délégués à l'OTI des Bords du Rhin :**

Sur proposition de M. ONIMUS André, Président, Mme Agnès KIEFFER Vice présidente, Pierre RENTZ et Etienne SIGRIST, sont désignés délégués de la CCER auprès de l'Office de Tourisme Intercommunal des Bords du Rhin (OTI) dont le siège est au Sivom du Pays de Brisach à Volgelsheim.

Plus aucune intervention n'étant sollicitée, M. le Président clôt la séance à 21 h 45 en souhaitant d'agréables vacances à toutes et à tous et en invitant l'assemblée au verre de l'amitié.

#### **Membres présents :**

Le Président :

Le Vice Président :

Le Vice Président :

André ONIMUS

Etienne SIGRIST

Patrice WALTISPERGER

Le Vice Président :

Le Vice Président :

Le Vice Président :

Pierre ENGASSER

Henri MASSON

Frédéric GOETZ

La Vice Présidente :

Agnès KIEFFER

François BERINGER

Bernard BRUN

Fabienne STICH

Pierre RENTZ

Agnès MATTER-BALP

Philippe HEID

Cédric LEPAUL

Eric MICHELAT

Jean GOETZ

Mario HEGY

**Membres excusés** : MM. Jean-Marc LOEWERT – François WASSMER

**Membre absent** : M. Cyrille LHUILLIER

**Procuration** : M. Jean-Marc LOEWERT à M. Pierre ENGASSER

**Étaient excusés par ailleurs** : MM. Michel HABIG Conseiller Général du canton d'Ensisheim & Alexis MARGRAFF Trésorier de Blodelsheim

**Personnel présent** : MM. Denis RUSCH et Maurice ZIMMERLE

